

Pour diffusion immédiate



« Fruits et légumes en vedette » fête son 5^e anniversaire :

Le DSP part en tournée pour dresser un bilan et rendre hommage aux restaurants participants

La Tuque, le 3 mars 2010 – À l'occasion du 5^e anniversaire de « Fruits et légumes en vedette », le directeur de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du Québec, Dr Gilles W. Grenier, prend part à une tournée organisée dans tous les territoires de la région. Les objectifs visés sont, d'une part, dresser un bilan des actions menées depuis cinq ans et, d'autre part, rendre hommage aux restaurateurs qui assurent le succès du programme.

« Fruits et légumes en vedette », un programme offert à l'année

Compte tenu de la préoccupation grandissante des Québécois et des Québécoises à l'égard de leur alimentation, le programme du ministère de la Santé et des Services sociaux, « Fruits et légumes en vedette » est depuis septembre dernier accessible toute l'année. Ainsi, les restaurateurs peuvent offrir à leur clientèle des menus sains et équilibrés mettant en vedette les légumes et les fruits, en particulier ceux du Québec. L'année durant, la population peut ainsi bénéficier d'une offre alimentaire améliorée lors des repas pris au restaurant.

Le programme « Fruits et légumes en vedette », plus qu'une campagne de promotion

Au-delà de la campagne promotionnelle à l'intention de la population menée en mars, les restaurateurs travaillent donc à l'année pour bonifier leur menu faisant une place de choix aux fruits et légumes. Pour certains d'entre eux, il s'agit d'un véritable changement dans leurs façons de faire. « Il est du rôle de la santé publique de les sensibiliser et les accompagner dans ces changements pour que ce milieu de vie qui rejoint des milliers de personnes facilite les « choix santé », a tenu à préciser le Dr Gilles W. Grenier.

Des résultats très encourageants

Suite aux actions menées au fil des campagnes, Dr Grenier a fait part de résultats très encourageants. D'abord, on observe effectivement **plus de fruits et de légumes au menu**, et ce, de l'entrée jusqu'au dessert. À titre d'exemple, en 2009, 91 % des restos visités ont servi une entrée à base de légumes (potage, jus ou salade) comparativement à 88 % en 2007. De même, 84 % des restos visités ont offert un dessert à base de fruit, comparativement à seulement 65 % en 2007.

Un autre constat intéressant, **plus on rend disponibles les fruits et légumes, plus les gens font le choix d'en consommer**. De fait, d'année en année, les restaurateurs ont observé un engouement grandissant pour les plats riches en fruits et légumes (62 % en 2006, 68 % en 2007 et maintien en 2009).

Enfin, on observe un autre lien intéressant entre la suggestion et l'identification « santé » du plat qui est faite par le resto et le choix fait par le client. Ainsi, **parmi les personnes à qui on a suggéré un menu « fruits et légumes »** (lors du service ou encore parce que le plat était clairement identifié au menu ou au tableau au moyen du logo), **89 % disent avoir choisi le plat en question**.

Hommage aux restaurateurs, ces agents de changement

Fier des résultats obtenus depuis 2006, le directeur de santé publique a profité de l'occasion pour remercier chaleureusement tous les restaurants qui font le succès de ce programme, visant à augmenter la consommation de fruits et légumes chez la population dans les restaurants. Plus spécialement, Dr Grenier a voulu rendre hommage aux restos engagés depuis le début de cette aventure et, enfin, a souhaité un franc succès aux nouveaux venus.

Le programme « Fruits et légumes en vedette » est réalisé avec la collaboration des bureaux régionaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Rappelons enfin que ce programme découle du *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids - Investir pour l'avenir (2006-2012)*. Il s'inscrit parmi un ensemble d'initiatives menées par sept ministères et trois organismes, dont le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ceux-ci ont notamment pour objectif de rendre les différents milieux de vie plus favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie sain.

- 30 -

Pour information :

Martine Fréchette
Conseillère en communication
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux
de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Tél. : 819 693-3923